

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2022

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	09
- votants	09

Date de convocation : 08/09/2022

Date d'affichage : 08/09/2022

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quinze septembre deux mil vingt-deux à 18 h 40.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET
Christophe – DI BENEDETTO Vincent

Absent excusé : Mr VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

Objet : Décision Modificative n° 1 : Virements de crédits – Budget Commune

Vu la délibération n° 26-2022 prise à cette même séance, il convient de comptabiliser le montant de l'admission en non-valeur de 3 972,40 €.

Lors de l'élaboration du budget primitif 2022, cette somme de 3 972,40 € n'a pas été budgétisée. Il est donc nécessaire de faire un virement de crédits d'un montant de 3 973 €.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des votants, **DECIDE de procéder au vote de virement de crédits sur le budget de la Commune de l'exercice 2022 :**

CREDITS A REDUIRE :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
011	615231	Voiries	- 3 973,00 €

CREDITS A OUVRIR :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
65	6541	Créances admises en non-valeur	+ 3 973,00 €

Et ont les membres présents signé au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

